

Avis de constitution

SOCIETE « TERAH ENTREPRISES »

Siège Abidjan Cocody Angré Djorobité non loin de la
pharmacie clémentine, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 20 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TERAH ENTREPRISES »

Objet : Matériels et consommables informatique,
Impression graphique,
Emballages,
Soufflage de plastique,
Bureautiques,
BTP ,
Marketing publicitaire,
Distribution de produits divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en l'extension faciliter ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré Djorobité non loin de

la pharmacie clémentine, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme BOIDY DANGUI LEONTINE CHANTAL
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01735 du 17/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21904/GTCA/RC/2024 du 17/04/2024

